

Quelles cibles pour le tir sportif ?

Les cibles portant une silhouette humaine sont-elles légalement utilisables pour le tir sportif ? Telle était la question dernièrement adressée à Tirmag par un lecteur.

Les règles qui régissent la ciblerie dans les clubs de tir relèvent du règlement intérieur de ces structures ou de celui de fédérations sportives plutôt que de la loi.

La pratique du tir à la cible en Europe remonte au Moyen Âge. Le tir est alors une discipline que se partagent archers et arbalétriers. Préparant à la guerre, il est encouragé par la couronne: Charles V signe en 1369, pendant la guerre de Cent Ans, un édit qui soutient les jeux de l'arc et de l'arbalète. Les concours de tir sur cible sont codifiés, mais il existe de nombreuses variantes qui rendent ces événements sportifs aussi ludiques qu'attractifs.

A cette époque, les cibles représentent souvent des blasons animaliers, des fortifications miniatures, des chevaliers... On tire aussi au papegai ou papegault, selon les régions. Ce mot issu de l'ancien français désigne un oiseau de bois, proche du perroquet, placé au sommet d'un mât, qui sert de cible aux tireurs à l'arc ou à l'arbalète puis plus tard aux arquebusiers.

L'arrivée des armes à feu, dans le deuxième quart du XVI^e siècle, contribue au développement du tir sportif et à la multiplication des sociétés de tir dans un contexte partagé entre sport et préparation militaire. Les concours sont nombreux, les règles précises et la taille et la forme des cibles est signifiée à chaque compétiteur lors de son engagement. Du XV^e au XIX^e siècle les choses n'évoluent guère en termes de ciblerie. Le développement de l'armement portatif améliore le chargement, le rythme de tir et la précision. Mais il faut attendre la fin du XIX^e siècle et la codification de nouvelles disciplines pour que les règles imposent de nouveaux formats aux cibles de tir.

Entre temps, chaque guerre a apporté son lot de cibles militaires à l'effigie des troupes de l'adversaire, mais aussi des cibles humoristiques destinées

à le tourner en ridicule. C'est le cas en particulier des guerres de 1870-71 et de 1914-1918 où les belligérants intègrent des silhouettes martiales à leur ciblerie. Les guerres du XX^e siècle abandonneront cette pratique, mais la formation au tir des militaires comme des civils développe l'emploi de cibles à forme humaine. Dans les années 1910-1920, les sociétés de l'assaut au pistolet font un grand usage de cibles réalistes pour l'entraînement au tir de combat. Plus près de nous, pendant des décennies, la Vitesse Olympique s'est tirée sur des silhouettes humanoïdes.

La ciblerie « réaliste » n'a cessé de se développer depuis près d'un demi-siècle dans l'armée et dans les forces de l'ordre pour l'entraînement des

Aucune loi n'interdit les cibles humanoïdes: c'est la Fédération de tir qui l'interdit à ses affiliés

personnels destinés à manipuler des armes. Dans les années 1980 ces cibles « réalistes » ont commencé à intéresser les tireurs sportifs qui souhaitaient casser la routine du tir à la « C50 ». Bandits, preneurs d'otages... les thèmes étaient nombreux et la pratique s'est vite développée avec le développement d'épreuves de tir pratique au sein des sociétés de tir. Puis les choses ont changé. Les cibles réalistes du tir pratique ont été abandonnées au profit des plastrons du TSV (Tir Sportif de Vitesse) comme les silhouettes humaines de la Vitesse Olympique ont été remplacées par des cibles circulaires.

De nombreuses sociétés de tir interdisent aujourd'hui la pratique du tir sur des cibles humanoïdes, même sur des cibles de zombies importées des Etats-Unis. C'est pour répondre aux interrogations de nombreux lecteurs que nous

nous sommes penchés sur l'évolution des cibles de tir et sur une éventuelle réglementation les concernant.

Il n'y a rien dans la loi française sur l'usage de ces cibles.

En revanche, lorsque l'on consulte le site de la FFTir, on découvre que la pratique du tir enseigné par la FFTir repose sur un certain nombre de valeurs éthiques qu'elle a édictées, et qu'il est strictement interdit de transgresser sous peine d'exclusion immédiate de la Fédération. La FFTir recommande une « pratique exclusive sur des cibles excluant toute représentation humaine, qu'elles soient fixes, mobiles ou cassables, en papier, métalliques ou en argile (plateau) ».

Voilà qui explique l'interdiction qui frappe les cibles représentant des personnages réalistes ou des silhouettes dont l'usage fut naguère toléré sinon encouragé. On peut certes crier à l'excès de puritanisme ou au respect exacerbé du « bien-pensant », mais il est normal qu'une fédération défende son image et sa crédibilité auprès de ses tuteurs et du grand public.

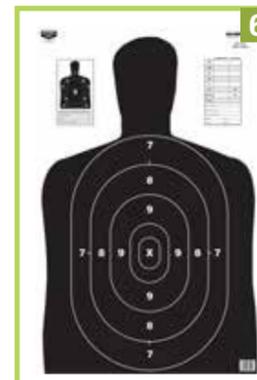
Quand on pense aux remous dans la presse télévisuelle quand le premier numéro de notre revue est paru, on comprend mieux pourquoi la FFTir protège son image en interdisant l'usage de cibles humanoïdes dans ses clubs de tir. Les cibles humanoïdes ne sont plus autorisées aujourd'hui que pour l'entraînement des forces de l'ordre et dans les stands de tir privés non affiliés à la FFTir. Pour les amateurs de cibles originales, il reste encore le tir forain pour s'amuser de cibles en forme de pin-up ou de gros méchants à la mine patibulaire. ●

Paul Estiba de l'union Française des Amateurs d'Armes

Remerciements : Un grand merci à Chad Nelson de la société Birchwood Casey qui produit une partie des cibles qui illustrent cet article.

Sources : De la cible à la fête : les concours de tir au XV^e et au XVI^e siècle par Georges Bischoff. www.fftir.org

Les cibles, il y en a pour tous les goûts !



1. Tir au papegai. 2. Cible silhouette de type militaire populaire au début du XX^e siècle. 3. Cible humoristique destinée à railler « l'ennemi héréditaire ». 4. La pin-up, une cible de fête foraine que l'on rencontrait sur certains pas de tir dans les années 60 - 70. 5. La C50, un grand classique des pas de tir. 6. Cible de tir de police commercialisée par Birchwood Casey. 8. Depuis plusieurs années la firme Birchwood Casey propose des cibles de zombies, très prisées outre-Atlantique depuis la sortie de séries comme the Walking dead.



STAY TRUE*

FUSIL SEMI-AUTOMATIQUE
SX4™ COMPOSITE

winchesterint.com